

II/ Les conditions de vie des ouvriers au quotidien

A/ Manger pendant l'Occupation

Les conditions de travail sont comme nous l'avons vu plus haut plus difficiles. Il faut travailler plus pour gagner la même chose qu'avant la guerre. En effet, le prix alloué par pièce est diminué¹⁷². Pour obtenir le même salaire qu'en 1940, pendant l'Occupation les ouvriers doivent produire un plus grand nombre de pièces. Le taux de diminution est de l'ordre de 20 à 25 %. Il atteint même 33 % pour certaines pièces. Le travail est de 10 heures par jour et 6 jours par semaine et parfois 10 heures par nuit. Les conditions de travail sont très mauvaises (faim, froid, fatigue, insécurité). Dans *l'Humanité* du 17 juillet 1941, journal clandestin, il est écrit : « [Quand les ouvriers français font grève pour obtenir de meilleurs salaires, un meilleur ravitaillement et pour telle ou telle autre revendication, ils servent la cause de la France](#) »¹⁷³.

Dans les archives, la faim est très présente : « [Si vous voulez que les ouvriers produisent d'avantage, donnez-leur à manger, ils n'ont plus rien dans le ventre et n'ont plus de force, il faudrait leur faire gagner plus pour qu'ils puissent acheter au marché noir \[...\] J'insistai toujours pour ne pas travailler le samedi pour permettre aux ouvriers d'aller au ravitaillement](#) »¹⁷⁴. C'est le combat principal de la guerre, il faut manger pour conserver ses forces. La faim est une question cruciale à cette époque. Les menus sont très peu variés et pauvres en protéines animales. En moyenne, les ouvriers perdent quinze kilos pendant cette période. L'alimentation est très rationnée et les prix sont en hausse. En 1943, les prix des aliments de base sont multipliés par deux par rapport à 1938. Le ravitaillement est un enjeu économique, social et politique. Dans le monde du travail, les insuffisances alimentaires provoquent la baisse des rendements qui entraîne une baisse de la production. Le 29 décembre 1941 et le 31 décembre 1941, deux

¹⁷² Déposition d'un ouvrier tourneur, 14 janvier 1947, Archives Nationales, Boite Z/788/5615, liasse 5, doc 122.

¹⁷³ Chapman, *L'aéronautique : salariés et patrons d'une industrie française (1928-1950)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, 430 pages.

¹⁷⁴ Lettre manuscrite d'un ancien chef d'atelier, Boite Z/6Nl/654 : dossier 15832 : doc 13.

circulaires rendent les cantines d'entreprises prioritaires dans les répartitions alimentaires du Ravitaillement général¹⁷⁵.

The figure shows four handwritten menus from September 1943, arranged in a 2x2 grid. Each menu is titled 'Menu' and lists various dishes. Below each menu is a 'Recette' (Receipt) section with a table of items and their costs.

Top Left Menu (21 September 1943):
 Dishes: Potage, Bouef braisi, Haricots betaine, Compote.
 Recette table: Items include Gamelles, Repas mit, Repas A.V., S.V., Vin, Biere, Pain. Total: 36.600,50.

Top Right Menu (20 September):
 Dishes: Potage, Pate, Nouilles au jus, Compote.
 Recette table: Items include Gamelles, Repas mit, Repas, Pain, Vin, Biere, Pain. Total: 36.837,50.

Bottom Left Menu (23 September 1943):
 Dishes: Potage, Bifteck, Haricots betaine, Salade de Tomates.
 Recette table: Items include Gamelles, Repas mit, Repas A.V., S.V., Vin, Biere, Pain. Total: 36.846,50.

Bottom Right Menu (22 September 1943):
 Dishes: Potage, Tripes, Petes, Salade.
 Recette table: Items include Gamelles, Repas mit, Repas, Vin, Biere, Pain. Total: 36.158,50.

Figure 24- Menus des cantines de Gnome et Rhône¹⁷⁶

Ces menus montrent qu'à ce moment de l'Occupation on sert des plats de triperie deux à trois fois par jour. Il y a surtout des bas morceaux. Les demandes faites par les ouvriers sont mises en avant dans les rapports. La cantine est fermée au début de la guerre puis elle est rouverte en mai 1941. Les revendications sont celles de la faim toujours présente. Une contre-organisation ouvrière chargée de régler les conflits apparaît comme une résurgence des organisations syndicales. Les syndicats étant interdits c'est à la cantine que les manifestations se multiplient. Suite à des grèves, les repas du midi dans l'usine ne sont plus déduits des cartes de rationnement en décembre 1941. Les principales revendications

¹⁷⁵ Chevandier et Daumas (dir.), *Travailler dans les entreprises pendant l'Occupation*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2007, 523 pages.

¹⁷⁶ Menus en septembre 1943, Archives de Villaroche, Boite 424AH3, doc 33.

des ouvriers sont l'augmentation et l'amélioration de la qualité de la nourriture et la gratuité de la cantine.

Dans un rapport, il est décrit plusieurs incidents : « Deux incidents se sont produits [...] ils expliquent combien les questions de ravitaillement sont cruciales et comment elles peuvent conduire sous l'impulsion de quelques éléments subversifs à des soubresauts. [...] Malgré toutes ces difficultés, nous avons réussi à maintenir une alimentation normale jusqu'à présent par des achats faits en zone libre »¹⁷⁷. M. Germinet explique que les « habitués de notre cantine devenus exigeants parce qu'ayant été trop gâtés depuis le début ne semblent pas réaliser les difficultés terribles auxquelles nous nous heurtons et prétendent outre la quantité, obtenir une qualité qui n'est malheureusement plus trouvable aujourd'hui ». Ce rapport montre l'incompréhension entre la direction et les travailleurs, mais aussi les difficultés que les deux groupes rencontrent sur la question du ravitaillement. Les chefs d'établissements sont en position délicate, toujours entre plusieurs feux. La cantine est le haut lieu des contestations ouvrières. Ici, l'affrontement social est prédominant.

¹⁷⁷ Rapport de M. Germinet, 27 avril 1942, Archives de Villaroche, 424AH3, doc 36.



Figure 25- Autorisation de transport de fruits à Gennevilliers¹⁷⁸

La gestion allemande est pointilleuse. Elle accentue les difficultés du ravitaillement. Les Allemands interviennent dans les moindres détails. Cela complique les transferts de denrées comme on le voit dans le document ci-dessus. Des demandes aux fermes de la région sont réalisées, puis le Secrétariat au Ravitaillement donne son accord pour l'élevage et l'abattage pour des bêtes et les récoltes pour des denrées céréalières. Ensuite, les différentes denrées sont distribuées dans les différentes usines. Le poids administratif des relations avec l'Occupant est écrasant.

Un ouvrier témoigne de la cantine pendant la guerre : « On avait tous intérêt à manger au restaurant. Relativement, on était bien nourri. Souvent, je me rappelle on mangeait des haricots secs. Cela nous paraissait formidable [...] on mangeait bien, on avait du vin [...] ce n'était pas toujours parfait parce que j'ai été plusieurs fois malade. Mais par rapport aux restrictions qu'il y avait. Au contraire, il y en a même, ils essayaient d'emmener à manger chez eux »¹⁷⁹. La passivité des ouvriers par rapport aux événements de l'Occupation peut avoir comme cause la

¹⁷⁸ Autorisation de transport, 22 juillet 1943, Archives de Villaroche, Boite 424AH3, doc 34.

¹⁷⁹ Gérome, *De Gnome et Rhône à la SNECMA, la traversée de la guerre*, Le temps des Cerises, 140 pages.

sous-alimentation et le poids psychologique de l'Occupation. Pour palier au manque de nourriture, les tickets de ravitaillement insuffisants sont falsifiés : « Les ouvriers se faisaient des tickets de pain. Des cartes de pain qui se vendaient »¹⁸⁰. Ces conditions amènent de la résistance de la part des ouvriers.

B/ La résistance passive et la résistance active

Les sabotages se multiplient. Il y a différents sabotages : les vols, les incendies et enfin la destruction ou la détérioration de la production ou du matériel de production. Des attentats sont aussi réalisés : comme faire sauter les bancs d'essai ou les citernes d'essence¹⁸¹.

Les ouvriers volent et en général, revendent ensuite ce qu'ils ont volé pour avoir un peu d'argent : « mes deux poches étaient bourrées de coke, de bronze [...] Il y avait naturellement la recherche du métal pour le vendre » et « à ce moment-là on n'avait pas tellement de charbon pour se chauffer, j'en ai vu qui sciait de gros plateaux de chêne pour mettre dans les musettes, pour ramener chez eux pour faire du feu »¹⁸². Les vols à l'époque sont des réactions de misère : elles sont causées par les privations. De plus, à la fabrication, de nombreux rebuts sont créés et non réutilisés. Il y a donc des « gâchis » volontaires dans les ateliers pour épuiser les matières premières. Ces gaspillages sont récurrents comme le gâchis de l'essence qui est un des produits les plus précieux.

Le freinage est très courant dans les usines. Le freinage désigne une limitation volontaire de la production d'un atelier par son personnel, les ouvriers diminuant la cadence et recherchant tous motifs de retard dans l'exécution du travail. Le freinage collectif peut impacter la plupart des actions comme la passivité des cadres ou des ouvriers confrontés aux problèmes quotidiens : entretien de l'outillage et des machines, approvisionnement régulier des fournitures, l'acheminement ponctuel des matières ou comme une lenteur générale ou avec une application à manquer de soin. Ce freinage est qualifié de passif. La forme

¹⁸⁰ Gérome, *De Gnome et Rhône à la SNECMA, la traversée de la guerre*, Le temps des Cerises, 140 pages.

¹⁸¹ Rapport d'expertise, 15 février 1947, Archives Nationales, Boite Z/789/5615 : liasse 7, doc 159.

¹⁸² Gérome, *De Gnome et Rhône à la SNECMA, la traversée de la guerre*, Le temps des Cerises, 140 pages.

active du freinage se dépeint par : l'exagération des demandes de moyens (en matières premières et en personnel), la prolongation de discussions de caractère technique, le camouflage des effectifs, la tolérance d'une forte proportion d'absences...

« On travaillait pour les Allemands, si on veut ! Parce que je vous assure que les pièces ne sortaient pas tellement. Vous aviez un lot de pièces (j'étais tourneur), on les faisait, on les passait au contrôle, le contrôleur mettait sa marque. Nous on les reprenait, on effaçait sa marque, comme c'était de l'alu, on pouvait faire ça cinq six fois et puis on les repassait au contrôle, mais rien ne sortait du contrôle »¹⁸³. De nombreux travailleurs de chez Gnome et Rhône expliquent un freinage à toutes les étapes de la production mais aussi dans les bureaux. M. Germinet explique avoir refusé un système de fabrication plus moderne.

« Nous avons établi des temps de fabrication très larges qui permettaient de ne pas pousser à la fabrication et cela a failli nous attirer les pires ennuis avec les Allemands »¹⁸⁴. Les temps de fabrication paraissent bien avoir été comptés largement surtout après 1942. On ajoute au temps de fabrication de la pièce, pour le calcul de base, le temps de préparation de la machine pour une série. Quand le nombre de pièces d'une série augmentait, on ne modifiait pas le temps unitaire alors qu'en fait le temps de préparation se répartissait sur plus de pièces. En effet, les Allemands se rendent compte de cela. Ils fournissent des tableaux de comparaison des temps de travail français et allemand. Un chronométrateur allemand vient pour enquêter, mais n'a pas suffisamment de preuve et cela en reste là. De plus, un ingénieur et chef de service expliquent qu'en 1940 la construction d'un moteur de 1 000 chevaux nécessitait le travail de 2 personnes pendant un mois alors qu'en 1943 la production du même moteur nécessite le travail de 70 personnes pendant un mois¹⁸⁵. La production des forges et des

¹⁸³ Gérome, *De Gnome et Rhône à la SNECMA, la traversée de la guerre*, Le temps des Cerises, 140 pages.

¹⁸⁴ Déposition de M. Richard, 25 novembre 1944, Archives Nationales, Boite Z/787/5615, liasse 1, doc 44.

¹⁸⁵ Déposition d'un ingénieur et chef de service, 9 janvier 1945, Archives Nationales, Boite Z/787/5615, liasse 1, doc 50.

fonderies de Gennevilliers est aussi en baisse : avant l'Occupation elle était de 1 100 tonnes par mois. Pendant la guerre, elle est de 350 à 400 tonnes¹⁸⁶.

Les absences des ouvriers permettent aussi le freinage de la production. Pendant l'Occupation, se multiplient les maladies, les accidents, les congés et les absences irrégulières. Les conférences hebdomadaires en font état. Les samedis et les lundis, les taux d'absences peuvent aller de 30 à 40 %¹⁸⁷. Un rapport mensuel de la Direction générale aux Allemands en date du 30 août 1943 note : « Main d'œuvre : il est à signaler qu'actuellement le pourcentage des malades est en augmentation. Par exemple, dans le Service des bancs d'essai à l'usine de Kellermann, nous avons 30 % d'absents pour raison de déficience physique ».

La destruction ou la détérioration de la production ou du matériel de production est très présente dans les ateliers. Dans les archives, le dernier type de sabotage est celui qui est raconté le plus fréquemment. Les sabotages sont connus par les directeurs d'usine : « il y avait beaucoup de sabotages à l'usine et ceci n'échappait pas au Commissaire allemand, car j'avais surpris plusieurs conversations avec différents Allemands qui visitaient l'usine. Monsieur Germinet à ce sujet a aplani bien des difficultés et les ouvriers ne se sont pas rendus compte du bien qu'il leur avait fait »¹⁸⁸. Le secrétaire général des usines de Gnome et Rhône à Gennevilliers témoigne sur ce sujet : « M. Germinet était très au courant des sabotages et des malfaçons qui s'effectuaient dans l'usine sur une grande échelle et s'appliquait à les masquer. M. Germinet a facilité l'obtention de véhicules pour le transport des militaires alliés »¹⁸⁹. A la suite des sabotages, le Commissaire allemand qui est en permanence à l'usine est inquiet par ses chefs et menacé d'arrestation à cause des sabotages trop fréquents.

¹⁸⁶ Déposition d'un chef de fabrication, 25 juillet 1945, Archives Nationales, Boite Z/787/5615, liasse 2, doc 92.

¹⁸⁷ Rapport d'un ingénieur, 31 octobre 1946, Archives Nationales, Boite Z/789/5615, liasse 7, doc 160.

¹⁸⁸ Déposition de la secrétaire de M. Germinet, 1^{er} juin 1946, Archives Nationales, Boite Z/6NL/654 : dossier 15832, doc 2.

¹⁸⁹ Procès-verbal du secrétaire général des usines de Gennevilliers, 7 juin 1946, Archives Nationales, Boite Z/6NL/654 : dossier 15832, doc 5.

Les actes individuels de sabotages sont : introduire des corps étrangers dans un moteur pendant l'essai (écrous, potée d'émeri, goupilles...), détérioration ou dérèglement d'organes sur des moteurs prêts (cylindres, vilebrequins, culasses...) ou la destruction de machines. De nombreux sabotages sont réalisés par exemple en mettant trop de pièces dans les fours. En effet, les pièces sont chaudes d'un côté, mais froides de l'autre. A l'estampage¹⁹⁰ et au recuit¹⁹¹, il se produit une tension dans le métal et le billage¹⁹² ne donne pas de bons résultats. Les Allemands se plaignent de ce mode de fabrication et tentent de faire changer la façon de faire sans trop de résultats, car dès qu'ils partent des usines les ouvriers reprennent les anciennes méthodes. D'autres sabotages sont possibles comme de fabriquer les bielles¹⁹³ secondaires avec une tenue de barre. De ce fait les pièces sont loupées parce que les fibres sont coupées à la tête de la bielle. Cela influe sur la durée de vol des moteurs. Quand les Allemands se plaignent, on leur répond que le mauvais fonctionnement des moteurs est dû à la mauvaise installation du moteur sur l'avion.

Les usines de Gnome et Rhône réparent les moteurs qu'ils construisent ce qui permet aux ouvriers de faire des malfaçons sans que les Allemands ne s'en aperçoivent. Sur les moteurs 14 Mars, des trous supplémentaires sont faits sur les vilebrequins¹⁹⁴. Cela augmente le retour d'huile et la consommation d'huile. De plus, en vol le radiateur est insuffisant pour refroidir cette huile ce qui amène un échauffement et une détérioration du moteur. Ce sabotage est d'abord clandestin puis M. Verdier fait admettre cette modification par les ingénieurs

¹⁹⁰ Estampage : Façonnage, par déformation plastique, d'un morceau de métal (lopin) à l'aide d'outillage (matrice), permettant de lui donner une forme et des dimensions très proches de celles de la pièce finie (cf. Larousse).

¹⁹¹ Recuit : Traitement thermique consistant en un chauffage d'un produit métallurgique à une température suffisante pour assurer son équilibre physico-chimique et structural, suivi d'un refroidissement lent (cf. Larousse).

¹⁹² Billage : action de biller : Projeter, à l'aide d'un jet de gaz comprimé, des billes d'acier ou de verre sur des pièces pour en modifier l'état de surface (cf. Larousse).

¹⁹³ Bielle : Barre destinée à transmettre un mouvement entre deux pièces articulées à ses extrémités suivant des axes parallèles (cf. Larousse).

¹⁹⁴ Vilebrequins : Arbre grâce auquel le mouvement rectiligne alternatif d'un dispositif piston-bielle est transformé en un mouvement de rotation (cf. Larousse).

allemands comme étant une amélioration. Pour saboter, les ouvriers peuvent aussi faire un mauvais assemblage de la culasse et du cylindre. L'assemblage se fait par filetage¹⁹⁵. Cela ne peut donner de bons résultats que si les filetages conjugués sont impeccables et concordants. Résultat, le cylindre se déformait aux essais et cela entraînait des consommations exagérées d'huile.

Les sabotages ne sont pas forcément faciles à réaliser si l'on prend en compte le fait que les ouvriers sont très surveillés dans les ateliers. Le travail des ouvriers est inspecté comme le montre une affaire de sabotage de rhéostat a fait beaucoup de bruit à la Libération. En effet, la Justice voulait savoir qui avait dénoncé les deux ouvriers qui avaient été arrêtés pour plusieurs jours. Ces deux ouvriers sont accusés d'avoir saboté un rhéostat la nuit du 16 au 17 février 1943 en y introduisant un fil de fer. Cela a provoqué l'arrêt du rhéostat durant quelques heures. Ils ont été appréhendés par deux gendarmes allemands à l'usine de Gennevilliers. Un des deux ouvriers accuse M. Germinet de l'avoir dénoncé¹⁹⁶. Un des deux ouvriers est emprisonné trois mois. M. Germinet réfute cette accusation et plusieurs témoignages lui donnent faveur. C'est le commissaire allemand qui a appelé la gendarmerie allemande.

Enquêtes après la Libération

On cherche à prouver scientifiquement le sabotage des moteurs après la Libération. Des ingénieurs se rendent en Allemagne pour vérifier s'il y a bien ou non des sabotages sur les moteurs de Gnome et Rhône. Le démontage est entrepris en 1947. Sur ces moteurs, les experts par exemple notent la mauvaise qualité des segments. – Expertise, 11 juillet 1947, Archives Nationales, Boite Z/789/5615 : liasse 7, doc 154

¹⁹⁵ Filetage : Opération consistant à creuser une rainure hélicoïdale le long d'une surface cylindrique (cf. Larousse).

¹⁹⁶ Déposition d'un ouvrier, 31 mai 1946, Archives Nationales, Boite Z/6NL/654 : dossier 15832, doc 3.

Destins ouvriers dans une industrie en guerre : le cas de Gnome et Rhône

Plan de moteur 14 M (fait, mais à rajouter)

C/ Les revendications ouvrières

Les revendications des travailleurs transparaissent dans de nombreuses actions comme nous l'avons vu dans les demandes faites à la cantine. Il y a des distributions de tracts. Des témoignages expliquent les distributions des tracts. « La Résistance était dans l'usine. Je le voyais à travers les papillons qui étaient collés un peu partout, les tracts qui se baladaient, des informations [...] Des tracts de temps en temps pu nombreux, mais j'en ai vu quelques-uns »¹⁹⁷ écrit un ouvrier. Des rapports du Préfet de la Seine¹⁹⁸ décrivent six interventions de la police dès les deux premiers trimestres de 1941 pour des distributions de tracts.

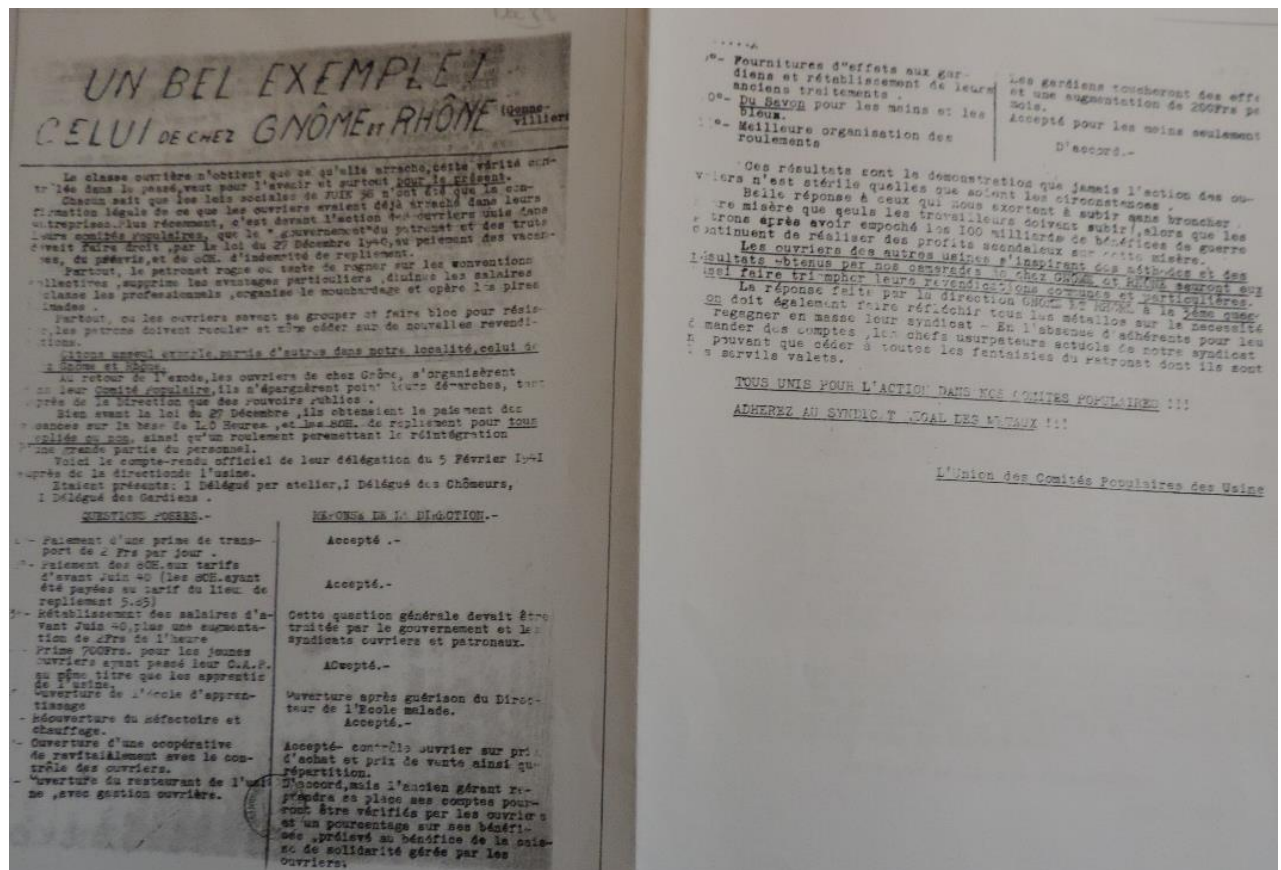


Figure 26- Tract distribué en février 1941 par les travailleurs¹⁹⁹

¹⁹⁷ Gérome, *De Gnome et Rhône à la SNECMA, la traversée de la guerre*, Le temps des Cerises, 140 pages.

¹⁹⁸ *Idem*.

¹⁹⁹ Boucheny, *Chronique ouvrière, le moteur d'avion des hommes et des luttes*, Pantin, Le Temps des Cerises, 2006, 180 pages.

La délégation du Comité populaire auprès de la direction se compose d'un délégué par atelier, d'un délégué des chômeurs et d'un délégué des gardiens. Ce tract décrit les demandes des ouvriers, mais aussi l'action du Comité populaire. Les revendications sont salariales (paiement des vacances, paiement d'une prime de transport, paiement des indemnités de l'exode en 1940), qualificatives (prime de CAP, rétablissement des salaires de juin 1940), de formation et de recrutement (réouverture de l'école d'apprentissage), d'amélioration des conditions de travail et d'un droit de regard des ouvriers (ouverture d'une coopérative de ravitaillement avec le contrôle des ouvriers...). La plupart des demandes sont satisfaites.

Les grèves sont aussi un moyen de résistance. La *Voix Ouvrière* (journal clandestin) écrit le 7 novembre 1941 : « Dans toutes les usines de la métallurgie parisienne, les 5 minutes d'arrêt de travail ont été observées. Chez Renault, Citroën, Gnome et Rhône, Panhard, Farman... Le mouvement fut à peu près unanime »²⁰⁰. Les ouvriers luttent pour que le 14 juillet et le 11 novembre restent des jours fériés : « malgré la présence des Allemands, les drapeaux tricolores surgissaient dans les allées les 14 juillet et les 11 novembre. Cela nous donnait du baume au cœur »²⁰¹. Lors de ces deux dates, des manifestations ont lieu à l'intérieur de l'usine : cessation de travail, chants de la Marseillaise, sonnerie de clairon et pose de drapeau.

L'Humanité clandestine le 30 avril écrit : « Chez Gnome et Rhône les ouvriers réclament 5 F de l'heure d'augmentation, 20 travailleurs ayant été arrêtés, la réaction est telle que les autorités trouvent prudent de les relâcher »²⁰². En 1943, malgré les nombreuses menaces qui pèsent sur les travailleurs, les grèves se multiplient. La *Voix Ouvrière* écrit le 23 janvier 1943 : « Chez Gnome et Rhône, le travail est très ralenti, maîtrise et ouvriers rivalisent de zèle pour ne rien faire. Nous leur souhaitons de continuer et nous leur suggérons de faire un concours d'émulation : qui en fera le moins et sabotera le mieux »²⁰³.

²⁰⁰ Gérome, *De Gnome et Rhône à la SNECMA, la traversée de la guerre*, Le temps des Cerises, 140 pages.

²⁰¹ *Idem.*

²⁰² *Idem.*

²⁰³ *Idem.*

En septembre et novembre 1943, l'*Humanité* et *Voix Ouvrière* montrent une grève exceptionnelle : « Chez Gnome et Rhône, les métallos ont fait grève pour l'augmentation des salaires... Or le 17 août, les Comités Populaires donnent le mot d'ordre de débrayage. À 16 heures, l'arrêt de travail est général. [...] les ouvriers refusent que le travail reprenne. La direction fait appel à la police. Les grévistes restent fermes [...] À 17 heures (le lendemain), les boches envahirent l'usine, mitraille au poing, menaçant tout le monde et exigeant la reprise du travail [...] 23 otages arrêtés »²⁰⁴. Ces quatre jours d'occupation de l'usine montrent les différentes forces en combat. Les grévistes demandent une hausse des salaires, des temps de travail plus courts, du chauffage, une alimentation convenable et la suppression des amendes qui devaient endiguer les retards d'ouvriers.

Certains tracts et journaux appellent à la Résistance et aux sabotages. Dans le *Métallo* clandestin de juin 1941, il est écrit : « Au moment où la vaillante armée rouge doit mettre au service de l'indépendance de notre pays, son intelligence, son savoir, son initiative afin de saboter le matériel d'Hitler, pas un camion, pas un canon, pas un obus, pas un tank, pas un avion, pas une pièce détachée qui ne porte pas la marque de votre volonté de sabotage pour vaincre l'ennemi »²⁰⁵. La Direction des usines est prise entre ceux qui luttent contre les occupants et ceux qui luttent pour de meilleures conditions de vie et les Occupants.

Ces actes résistants amènent obligatoirement une répression.

D/ La répression des ouvriers

Pendant cette période, de nombreux travailleurs de Gnome et Rhône sont réprimés voire pour certains déportés dans des camps de travail. Les moyens de coercition employés sont l'internement administratif, l'emprisonnement voire la déportation. En 1942, la répression est bien installée. Le 10 juillet 1942, la

²⁰⁴ Gérome, *De Gnome et Rhône à la SNECMA, la traversée de la guerre*, Le temps des Cerises, 140 pages.

²⁰⁵ Chapman, *L'aéronautique : salariés et patrons d'une industrie française (1928-1950)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011.

direction des SS²⁰⁶ et de la police militaire publie : « Après avoir observé l'attitude de la population française en zone occupée, j'ai constaté que la majorité de la population continue de travailler dans le calme. J'ai constaté que ce sont surtout les proches parents des auteurs d'attentats, des saboteurs et des fauteurs de troubles qui les ont aidés avant ou après le forfait. Je me suis donc décidé à frapper des peines les plus sévères non seulement les auteurs d'attentats, les saboteurs et les fauteurs de troubles eux-mêmes une fois arrêtés, mais aussi en cas de fuite, aussitôt les noms des fuyards connus, les familles de ces criminels qui ne se présentent pas dans les dix jours après le forfait à un service de police allemand ou français. Par conséquent j'annonce les peines suivantes :

- 1) Tous les proches parents masculins en ligne ascendante ou descendante ainsi que les frères et cousins seront fusillés.
- 2) Toutes les femmes du même degré de parenté seront condamnées aux travaux forcés.
- 3) Tous les enfants jusqu'à dix-sept ans révolus des hommes ou des femmes frappés par ces mesures seront remis à une maison d'éducation surveillée »²⁰⁷.

Dans les usines, il existe un service de renseignements sur l'activité du personnel sous le contrôle du Chef du Personnel C'est un service de renseignements chargé de connaître les antécédents des ouvriers qui se présentent aux usines. La diffusion des tracts est durement réprimée, de même que toute activité syndicale. Un ouvrier explique cela « J'ai été arrêté au mois de mai 1942 pour activité syndicale et tout ça... Et puis j'ai passé un an à la Santé. Après un jugement, j'ai été relaxé, il n'y avait aucune preuve. J'ai été arrêté avec un certain nombre de personnes sous une accusation de reconstitution de syndicat. J'ai été arrêté à mon domicile dans la nuit. Après que j'ai été relaxé, j'ai été interné [...] Je me suis représenté à l'usine Gnome et Rhône. J'ai été reçu par M. Germinet.

²⁰⁶ S.S. : *Schutzstaffel*

²⁰⁷ Gérome, *De Gnome et Rhône à la SNECMA, la traversée de la guerre*, Le temps des Cerises, 140 pages.

Il m'a dit de veiller à ne pas me faire reprendre »²⁰⁸. La répression politique et syndicale est prédominante.

En effet, en 1941, le trésorier de la Section Syndicale « moto » de l'usine (C.G.T.) se fait saisir du matériel appartenant à la Section Syndicale²⁰⁹. Il est arrêté et interrogé pendant trois jours. Ce même ouvrier explique qu'il a été convoqué pour parler des sabotages avec M. Germinet en présence du commissaire allemand et du directeur allemand de l'usine. M. Germinet, devant ces personnes, a fait part des griefs formulés contre l'ouvrier : accusation de sabotage et entrave à la production. Cela n'est pas allé plus loin. Dans cette situation, il y a donc bien une ambiguïté de la direction qui peut protéger des ouvriers dans des cas et dans d'autres cas ne pas le faire et presque dénoncer des travailleurs aux Allemands.

Lors d'une grève des 17 et 18 août 1943 qui a pour but l'application d'un décret accordant certains avantages aux ouvriers. M. Richard (directeur de l'usine de Kellermann) veut faire cesser le mouvement. Il aurait fait des tournées dans les ateliers avec des Allemands pour faire pression sur les ouvriers. Les autorités allemandes en ont arrêtés dix, huit étant des ouvriers syndicalistes ou des organisations appartenant à la gauche²¹⁰.

Un travailleur de chez Gnome et Rhône témoigne : « ayant été arrêté par la Gestapo mon camarade et moi à la suite d'une saisie de paquets de cigarettes pour un groupe de résistance »²¹¹. Ce témoignage démontre bien que la Gestapo et la gendarmerie française ont un accès presque total aux usines. Cette personne explique par contre que M. Richard a continué de le payer alors qu'il était en prison et que selon lui il a tout fait pour le faire sortir.

De nombreux licenciements ont lieu, comme le montre des archives : « Personnellement j'ai été licencié, ainsi que mes collègues du Service, courant

²⁰⁸ Procès-verbal de M. Verdier, 11 mars 1946, Archives Nationales, Boite Z/6NL/654 : dossier 15832, doc 8.

²⁰⁹ Déposition du trésorier de la section syndicale, 31 mai 1946, Archives Nationales, Boite Z/6NL/654 : dossier 15832, doc 4.

²¹⁰ Accusations contre M. Richard, 19 octobre 1944, Archives Nationales, Boite Z/787/5615, liasse 1, doc 18.

²¹¹ Lettre d'un ouvrier résistant, date inconnue, Archives Nationales, Boite Z/787/5615, liasse 1, doc 25.

novembre 1944 sous prétexte d'économies et parce que nous n'avions pas pu justifier prétendument de notre utilité »²¹². « Le 13 août 1943, Richard (directeur de l'usine de Kellermann) décida de se débarrasser de mon concours, estimant que je manquais de compréhension dans les fonctions que je remplissais [...] Richard s'apercevant certainement de mon freinage de la production n'a pas hésité à me sacrifier brusquement au risque de me faire avoir les plus grandes difficultés avec les Allemands »²¹³. La police de Vichy vient arrêter les ouvriers qui provoquent des troubles : les « provocateurs » sont remis aux mains des autorités allemandes pour subir des peines de prison, avoir des amendes ou être envoyé vers des camps de travail ou des camps de déportation (voir annexe 1).



Figure 27- Un ouvrier résistant fusillé

Le cas d'un ouvrier permet d'illustrer parfaitement ce combat contre les ouvriers résistants et cette répression : mobilisé en 1939, André Grosselet participe à la retraite de 1940. Fait prisonnier, il s'évade. En 1941, il reprend son emploi de dessinateur aux usines de Gnome et Rhône. Il participe aux mouvements revendicatifs, il distribue clandestinement des tracts et des journaux. Il fut traqué par la police en 1942 dans la région d'Amiens où il organise la résistance des sportifs et la diffusion de « Sport Libre » (organe national des sportifs anti-nazis,

²¹² Déposition d'un chef de groupe, 17 décembre 1945, Archives Nationales, Boite Z/787/5615 : liasse 2, doc 88.

²¹³ Déposition d'un chef de service, 17 décembre 1945, Archives Nationales, Boite Z/787/5615, liasse 2, doc 89.

seul journal de sport paru dans la clandestinité). Dénoncé, il est arrêté le 21 octobre 1943 à Lille par des policiers. Il est torturé pendant dix jours puis livré à la Gestapo le 3 novembre 1943. Il continue de subir la torture et décède le 11 novembre 1943.

En hommage à la mémoire du créateur de leur Amicale

GAËTAN LAMY

PERCEUR
Atelier 2 - Villebrequins



Né à Saint-Denis
le 10 Février 1907

Fusillé par les Boches
au Mont-Valérien
le 21 Septembre 1942

★ ★

LES AMIS DE l'Humanité
GNOME & RHONE
"KELLERMANN"

décident de reprendre son œuvre pour
UNE PRESSE LIBRE, PROPRE, FRANÇAISE

Travailleurs manuels et intellectuels de l'usine "Kellermann", reconstituons notre
Amicale des lecteurs et sympathisants de l'Humanité.
Elle portera le nom de son héroïque fondateur
Gaëtan LAMY



LA PRESSE EST UNE ARME DE GUERRE
POUR DONNER A NOTRE PAYS UNE PRESSE DIGNE DE LUI

UNISSONS-NOUS DANS LA GRANDE FAMILLE DES
AMIS DE l'Humanité

Carte annuelle : 10 fr. - Timbres mensuels : 2 fr.

MERCI pour les **10.541 fr. 30**
recueillis par les AMIS de l'Huma de "KELLERMANN"
pour les **SOLDATS** filleuls de l'Humanité

LISEZ, FAITES LIRE, INFORMEZ **l'Humanité**

Figure 28- Tract à la mémoire d'un résistant²¹⁴

²¹⁴ Tract datant de la libération, à la mémoire de Gaëtan Lamy : « En hommage à la mémoire du créateur de leur Amicale ... Les amis de l'Humanité Gnome et Rhône « Kellermann » fusillé par les Allemands au Mont Valérien le 21 septembre 1942, Coll. Musée de la résistance nationale à Champigny-sur-Marne – Fonds des familles Berthier-Lamy-Le Maut.

Il en est de même pour le fondateur de l'amicale de *l'Humanité* (journal clandestin). Un ouvrier perceur est fusillé le 21 septembre 1942 par les Allemands sur le Mont Valérien. Ces hommages sont très importants pour les travailleurs de cette époque. C'est une figure de héros martyr (résistant mort au combat ou en déportation). Il faut commémorer la mémoire de ceux qui sont morts en luttant contre le régime nazi²¹⁵.

Ces oppositions, ces conflits et ces actions de résistance vont provoquer les Allemands qui, pour tenter de régler cette situation et pour pallier au manque de travailleurs en Allemagne, vont demander aux travailleurs de venir en Allemagne d'abord par la Relève puis par le Service de Travail Obligatoire.

MCours.com

²¹⁵ Peschanski, *Les années noires (1938-1944)*, Paris, Herman, 2012, 430 pages.